



START WE UP - UN NOUVEAU MANIFESTE POUR L'ENTREPRENARIAT FÉMININ, DOMAINES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS

PROPOSÉES

Pour une définition européenne unique de l'entrepreneuriat féminin. Vers une nouvelle concurrence et de nouvelles méthodologies de suivi

Il est nécessaire d'agir sur les réglementations existantes en Italie et en Europe afin de parvenir à une définition unique et moderne de l'entrepreneuriat féminin. Il serait utile d'éviter les problèmes de concurrence dans la perspective d'un marché unique européen et de disposer d'une plus grande capacité à mesurer les performances des entreprises féminines (comme c'est déjà le cas pour les PME, par exemple) et à analyser les politiques publiques appliquées dans les différents pays pour favoriser la croissance et le développement des entreprises à forte présence féminine.

Il convient donc de mettre en place un système de contrôle périodique du respect des exigences en matière de définition.

En Italie, la définition de l'entrepreneuriat féminin est figée à 1992 et ne tient pas compte du tissu productif réel, à tel point que les analyses menées par l'Observatoire de l'entrepreneuriat féminin d'Unioncamere et InfoCamere utilisent un critère différent du critère standard, considérant comme «entreprise féminine» toute entreprise détenue au moins à 51 % par une femme. L'objectif est de valoriser dans la définition de l'entreprise féminine non seulement la propriété mais aussi la gouvernance, qui doit être assurée par une majorité absolue de femmes.

Mesures d'incitation à la création d'entreprises féminines, allègements fiscaux sur les coûts de main-d'œuvre, hausse des salaires.

Oui à l'augmentation des fonds actuellement disponibles au niveau national et régional pour l'entrepreneuriat féminin. N'oublions pas que 22 % des entreprises en Italie sont des entreprises féminines. Compte tenu des objectifs du PNRR, il conviendrait d'envisager un fonds permanent, en le détachant de la logique des mesures d'incitation à long/court/moyen terme.

Start WE Up dit oui à de nouvelles réductions progressives du coin fiscal contributif et oui à l'introduction du salaire minimum en Italie, comme l'a demandé le Parlement européen.

Critères d'accès aux appels d'offres publics pour les entreprises privées, suivi des investissements du PNRR, y compris dans une perspective d'égalité hommes-femmes et des crédits accordés par les institutions financières

Il convient de veiller à ce que le nouveau code des marchés publics, et plus précisément le décret-loi des entités publiques, contienne l'exigence de certification en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Dans les mois à venir, il sera également nécessaire d'accorder une attention maximale à la mise en œuvre effective du label rose dans les règlements qui constitueront les véritables lignes directrices pour les appels d'offres publics.

En revanche, il convient d'abandonner les solutions telles que les «click days» et les systèmes basés sur la rapidité bureaucratique au détriment de la qualité ou de l'impact socio-économique des projets finançables, et ce également en fonction de la valorisation du réseau de proximité des associations professionnelles.

Une allocation claire des ressources destinées aux entrepreneuses et travailleuses indépendantes devrait être introduite sur la base d'un suivi des manifestations d'intérêt.

Il convient aussi de mettre en place un suivi sexospécifique des crédits accordés par les banques et autres institutions financières aux nouvelles entreprises créées par des femmes et à celles créées par des hommes.

Bien-être et entreprise : accroître les services grâce à des mécanismes publics-privés vertueux.

Start WE Up demande que les 4,6 milliards d'euros prévus dans le PNRR soient consacrés à la création d'au moins 33 % de crèches publiques. Des fonds supplémentaires doivent être alloués pour le financement de chèques emploi pour les services de soins et d'assistance, sur le modèle CESU français, payables directement aux personnes physiques et familles, utilisables dans les crèches privées et pour les services de baby-sitting et les soins aux personnes âgées et non autonomes, jusqu'à un plafond de 5 000 euros bruts par an et par mandant.

Les établissements privés fournissant des services de soins et d'assistance devront être soumis à des exigences minimales conformes à l'offre publique et aux niveaux essentiels de services dans ce domaine. Cet instrument favoriserait les initiatives entrepreneuriales privées dans le secteur des services et les initiatives d'auto-entrepreneuriat.

Parallèlement, il convient de poursuivre la mise en œuvre de la loi 32/2022, qui vise à soutenir la parentalité et la fonction sociale et éducative des familles, à contrer la baisse de natalité et à faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, en particulier pour les femmes.

Culture, apprentissage, formation en matière d'économie, de finance, d'écologie et STIM

Certains objectifs partagés du Manifeste:

- élimination de l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'accès à Internet d'ici 2026 et la réduction de l'écart entre les hommes et les femmes en matière de compétences numériques de base, sans lesquelles il ne peut y avoir de participation active et de leadership civique et social de la part des femmes;
 - augmentation, d'ici 2026, de l'emploi des femmes dans le secteur des TIC à 30 %;
 - atteindre l'objectif, d'ici 2026, de 45 % de femmes dans les conseils d'administration des sociétés cotées, de 40 % de femmes dans les conseils d'administration des sociétés privées et publiques non cotées, et de 35 % de femmes dans les postes de direction, afin de reconnaître concrètement leur autorité dans les contextes décisionnels - publics et privés - dans le monde numérique ;
 - atteindre l'objectif, d'ici 2026, de 45 % de femmes dans les conseils d'administration des sociétés cotées, de 40 % de femmes dans les conseils d'administration des sociétés privées et publiques non cotées, et de 35 % de femmes dans les postes de direction, afin de reconnaître concrètement leur autorité dans les contextes décisionnels - publics et privés - dans le monde numérique ;
 - 35 % des financements pour les start up dans le cadre du PNRR pour les entreprises technologiques dirigées et composées de femmes ;
 - des fonds et des mesures d'incitation à fonds perdu (10 %) pour les start-ups numériques et les entreprises innovantes dirigées et composées de femmes.
- Faire en sorte que les étudiantes et les jeunes femmes soient de plus en plus protagonistes du monde numérique, en favorisant l'accès à l'enseignement technique et scientifique, dans le but d'atteindre, d'ici

2026, au niveau national :

- 50 % de filles sur le nombre total d'inscrits dans les instituts techniques et scientifiques ;
- 30 % d'étudiantes inscrites dans des formations diplômantes en TIC sur le nombre total d'étudiants inscrits ;
- 20 % de diplômées dans les programmes d'études en TIC.

Fournir aux filles des outils concrets pour accélérer les transitions entre l'école, l'université et le monde du travail :

- des couloirs préférentiels pour les activités scolaires et professionnelles dédiés aux étudiantes ;
- l'implication des entreprises privées et publiques dans les activités de formation-travail ;
- doctorats, bourses et réductions des frais de scolarité pour les femmes qui poursuivent une formation universitaire dans les disciplines des TIC dès l'année académique 2023- 2024 ;
- activation de parcours de mentorat pour les femmes qui suivent des cours menant à un diplôme en TIC afin de lutter contre le "taux d'abandon" au cours des premières années ;
- formation obligatoire, à tous les niveaux d'enseignement, sur les technologies numériques et les stéréotypes de genre.

Nouvelles politiques actives de l'emploi et auto-entrepreneuriat : tester de nouveaux modèles de formation, des pôles et des incubateurs pour l'entrepreneuriat féminin, avec des institutions, des entreprises, le secteur tertiaire et le monde universitaire

L'objectif concret et à long terme du Manifeste Start WE Up est précisément de créer un « prototype », une référence reproductible pour les entreprises et les institutions spécifiquement dédiées aux femmes jeunes et moins jeunes qui souhaitent créer une entreprise, se réinventer, mettre un pied sur le marché du travail en partant d'elles-mêmes, de leurs propres capacités et de leur désir d'apprendre de nouvelles choses, de travailler en réseau, d'être guidées par des experts dans différents secteurs.

Cela grâce à un centre de formation et incubateur d'entreprises basé au Latium, à Rome, qui s'adresse au monde universitaire, aux entreprises et au secteur tertiaire. Car nous sommes convaincues que l'innovation passe par le partage et l'entrelacement des connaissances et des expériences et par une vision partagée et entreprenante d'un avenir qui est déjà là.



PROMOTRICES

Gruppo Donne Confimi Industria - LeContemporanee

PATRONAGE

Ministero delle Imprese e del Made in Italy et
Unioncamere

CONTRIBUTEURS À LA RÉALISATION DU MANIFESTE

Alleanza per le cooperative, Allianz Bank, ANC -
Associazione Nazionale dei Commercialisti, Base Italia,
Coldiretti, Conflavoro PMI, Coordinamento Donne nel
Mondo, Donne 4.0, Enea - Donne in classe A, EWMD -
European Women's Management and Development
Network, Fipe-Confcommercio, FuoriQuota,
GammaDonna, Inclusione Donna, inGenere, Innova
Finance, Obiettivo5 srl, Schneider Electric, Soroptomist
International d'Italia, Spitelli srl, Tonucci&Partners,
Unioncamere, Young Women Network.



[Digitare qui]

[Digitare qui]